



IMM Centre formateur en chirurgie

Formation en chirurgie de la main et du membre supérieur



Notre équipe accueille, héberge et assure la formation de plusieurs résidents étrangers. Ces résidents issus du monde entier, chirurgiens orthopédistes ou plasticiens viennent compléter leur formation avant de retourner dans leur pays pour s'installer et débiter leur carrière. Bénéficiant d'une région à l'attrait exceptionnel, nos résidents reçoivent une formation théorique et pratique de haute qualité en chirurgie de la main et du membre supérieur. Cette formation est placée sous la responsabilité du Dr Jean Luc ROUX.

Conditions :

Un à deux postes de résidents sont à pourvoir par semestre. Les candidats doivent justifier un cursus de spécialistes en chirurgie orthopédique ou plastique et adresser leur curriculum vitae et leurs lettres de recommandations, rapports de stages antérieurs, accompagné d'une lettre de motivation. La langue française doit être maîtrisée, parlée et si possible écrite.

Candidature et documents à fournir :

- vos noms, prénom, nom de jeune fille,
- date, ville et pays de naissance,
- votre nationalité,
- votre adresse personnelle dans votre pays de résidence,
- votre photo d'identité,
- une copie de votre passeport,
- votre curriculum vitae à jour.

Enseignement :

Les chirurgiens du groupe considèrent les résidents de l'I.M.M. comme des spécialistes en formation et s'engagent à enseigner les résidents dans tous les chapitres de la chirurgie du membre supérieur de l'adulte et de l'enfant.

Ces chapitres comprennent la traumatologie, la chirurgie plastique des lambeaux, la chirurgie des nerfs périphériques et la microchirurgie, la chirurgie des malformations de l'enfant, la chirurgie du carpe, l'arthroscopie de l'épaule, du coude et du poignet.

L'enseignement est dispensé pendant les consultations, l'activité opératoire programmée et en garde, au cours de la réunion du staff hebdomadaire et durant les symposium organisés par l' I.M.M. Au cours des réunions le résident présente les dossiers discutés et propose ses idées.

Au cours du stage, le résident a la possibilité de réaliser au moins une communication orale et d'écrire un article en rapport avec ce travail. Il sera aidé pour cela par un chirurgien du groupe.

Durée du stage :

La durée du stage est habituellement de 6 mois, incluant les jours de congés. Cette durée peut être raccourcie en fonction des obligations du cursus. Elle peut être éventuellement prolongée, en fonction des possibilités du planning, si le résident doit finir un programme d'enseignement auquel il est inscrit. Durant son stage le résident perçoit une indemnité mensuelle.

Horaires de présence :

Les résidents exercent leur fonction à temps plein, c'est à dire du lundi matin au vendredi soir. Le programme opératoire du matin débute à 8h00 et les consultations à 9h00.

Bloc opératoire :

Selon les vacations opératoires, la présence du résident est nécessaire au bloc opératoire. Le planning de la semaine lui est remis afin de répartir au mieux les présences.

Si le résident n'est pas occupé au bloc opératoire il est invité à suivre les consultations. Il peut également se rendre à l'université de médecine ou profiter des multiples sites de recherche et de travail pour élaborer ses travaux et rédiger ses communications. Le résident ne doit quitter l'I.M.M. qu'après s'être assuré que l'activité opératoire est arrêtée et qu'il n'y aura pas d'urgence ou de modification exceptionnelle imposant sa présence au bloc opératoire.

Contactez l'IMM

Adresse	Institut Montpelliérain de la Main et du Membre Supérieur Clinique Clémentville - 25, rue Clémentville 34070 Montpellier
Contacts téléphoniques	Secrétariat principal : 04 67 069 069 Accueil Clinique : 04.67.06.70.00 Télécopie : 04.67.06.70.41